

Bona H660

Ragréage autonivelant à base de ciment

Fiche technique

Bona H660 est un ragréage autolissant, enrichi en polymère acrylique et à base de ciment destiné à une application sous les revêtements de sols souples, les supports textiles ou les carreaux de liège massifs. Convient également aux parquets. Bona H660 peut être appliqué en une seule fois sur une épaisseur maximale de 10 mm. Pour les couches plus épaisses, le ragréage doit être complété par du sable de quartz sec.

- Autonivelant
- Autolissant
- Surface praticable rapidement
- Épaisseur d'application de 1 à 10 mm (jusqu'à 20 mm avec du sable de quartz)
- Adapté au passage de roulettes à partir d'une épaisseur de 1 mm (DIN EN12529)
- Pompable
- Adapté pour les sols avec chauffage au sol
- Émissions très faibles (EC1)

Données techniques

Base	: ciment, résines synthétiques Couleur : gris
Consommation	: environ 1,4 kg par m ² et par mm
Épaisseur de couche	: 1 à 20 mm
Volume d'eau nécessaire	: environ 6,5 à 7 litres Temps de repos* : environ 3 min. (re-mélanger) Durée de vie* : environ 30 min.
Remise en service du sol*	: après environ 1 h 30 à 2 h
Revêtement*	: après environ 14 h pour une épaisseur de 1 à 5 mm, après environ 24 h pour une épaisseur de 5 à 10 mm, après environ 48 h pour une épaisseur de 10 à 20 mm pour les supports élastiques et textiles ; après 24 h pour les parquets. Après environ 48 h pour le parquet pour une épaisseur de 2 à 5 mm, après 72 h pour une épaisseur de 5 à 10 mm. GISCODE : ZP1
EMICODE	: EC1 Plus
Agent nettoyant	: eau (uniquement pour les surfaces fraîches) ; les surfaces sèches peuvent être retirées uniquement de façon mécanique.
Stockage	: +5 °C minimum en hiver, +25 °C maximum en été
Conservation	: 6 mois à compter de la date de fabrication, si produit non ouvert
Mise au rebut	: les déchets et les bidons vides doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.
Format d'emballage	: sacs en papier de 25 kg (42 par palette)

* +20 °C et 65 % d'humidité relative max.

Vous trouverez des informations supplémentaires dans la fiche de données de sécurité correspondante.

Préparation

Le support doit être de niveau, totalement sec, propre, sans fissure, physiquement sain et présenter une surface légèrement texturée. Un professionnel doit se charger de préparer le support en vue de la pose, le cas échéant. Les supports doivent être traités avec un primaire spécifique comme Bona D510, D520, R410 ou R590. Les inégalités et les trous doivent être comblés avec Bona H610. Utilisez les bandes à expansion Bona pour éviter les ponts sonores.

Supports appropriés

- Chapes en ciment conformes à la norme EN 13813
- Chapes en sulfate de calcium conformes à la norme EN 13813

Colles



Bona®

Bona n.v./s.a.
Planet II
Leuvensesteenweg 542/C.3
1930 Zaventem
T. 02/721.27.59
F. 02/721.17.11
infobelgium@bona.com

Bona H660

Ragréage autonivelant à base de ciment

Fiche technique

- Chapes en asphalte coulé, IC10, conformes à la norme EN 13813 ; ne pas appliquer une couche de plus de 5 mm d'épaisseur
- Béton
- OSB/2 ou OSB/4 fixes et vissés ou panneaux de particules P4 et P6
- Autres supports secs et sains tels que des panneaux de fibre de gypse ou des chapes prémoulées
- Revêtements existants en céramique et en pierre naturelle
- Chapes en magnésie et en pierre imitation bois

Mise en œuvre

Versez de l'eau froide propre dans un seau. Ajoutez ensuite la poudre progressivement, tout en mélangeant à l'aide d'un mélangeur électrique à 600 tr/min. maximum. Mélangez jusqu'à obtenir une consistance homogène sans grumeau. Le mélange doit présenter une couleur uniforme. Laissez reposer environ 3 minutes, puis mélangez à nouveau le ragréage à l'aide du mélangeur électrique.

Étalez le matériau sur la surface du sol en respectant la durée de vie (environ 30 min.). Utilisez une spatule dentelée, une règle en métal ou un outil similaire.

Proportions de mélange :

Ragréage standard (1 à 20 mm d'épaisseur max.) :

environ 6,5 à 7 litres d'eau / 25 kg de poudre de ragréage

Remarque : Pour une utilisation sous des parquets, mélangez le ragréage avec 6,5 litres d'eau maximum.

Pour une épaisseur de plus de 10 mm jusqu'à 20 mm, le ragréage peut être complété par du sable de quartz sec (0,3 à 0,8 mm, 8 à 25 kg de poudre max.). Ce matériau supplémentaire doit être ajouté au mélange eau/poudre en dernier. L'ajout de sable de quartz augmentera significativement le temps de séchage.

Si une deuxième couche de ragréage est nécessaire, elle doit idéalement être appliquée environ 3 heures après la première couche. Si la première couche est sèche, utilisez le primaire Bona D510.

Veillez à ce que les couches en cours de séchage soient protégées de la chaleur (température ambiante élevée, forte exposition au soleil) et des courants d'air.

Remarque : utilisez des outils propres. Consultez également les instructions fournies par le fabricant du parquet ou du support.

Remarques importantes

- Le séchage du ragréage dépend de plusieurs facteurs, tels que l'épaisseur d'application, l'absorbance du support et les conditions climatiques. Des températures élevées, une faible humidité de l'air, les rayons du soleil et des supports hautement absorbants accélèrent le processus de séchage, tandis que des températures basses, des taux d'humidité importants et des supports non absorbants le ralentissent. Veillez à ce que la pièce soit correctement aérée et ventilée.
- Dans le cas d'un sol exposé au passage de roulettes, appliquez une couche d'au moins 1 mm d'épaisseur.
- Respectez les normes et les codes de pratiques locaux.
- Ne convient pas aux sols exposés à une humidité en augmentation permanente tels que les sols de rez-de-chaussée sans cave ou sans chape d'étanchéité.
- Respectez les procédures ainsi que les produits Bona additionnels respectifs.
- Les ragréages à base de ciment ne doivent pas entrer en contact avec des tuyaux de chauffage en métal (acier galvanisé) sous risque de corrosion.
- Des fibres Bona Fibers (0,25 kg) peuvent être ajoutées pour améliorer la tension et la flexibilité du ragréage.
- Pour une utilisation en intérieur uniquement.

La responsabilité de Bona se limite au produit fourni ; elle ne s'applique pas au produit posé. En cas de doute, effectuez un test ou un essai. Consultez également les fiches techniques des autres produits Bona.

Colles



Bona®

Bona n.v./s.a.
Planet II
Leuvensesteenweg 542/C.3
1930 Zaventem
T. 02/721.27.59
F. 02/721.17.11
infobelgium@bona.com